



DECISION N° 098-2026

Portant validation de l'offre de la société SFR BUSINESS pour l'acquisition de terminaux mobiles

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société SFR BUSINESS pour l'acquisition de terminaux mobiles

Considérant la nécessité de doter les agents de terminaux mobiles adaptés aux conditions de travail

Considérant l'offre de la société SFR BUSINESS

DECIDE :

De valider l'offre de la société SFR BUSINESS pour l'acquisition de terminaux mobiles pour un montant de 5460.00 € HT

signé électroniquement le 21/04/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

